

JOURNAL DE LA HAYE.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
 La Haye, Provinces.
 Pour un an, 26 fl. 30 fl.
 six mois, 14 » 16 »
 trois mois, 7 » 8 »

PRIX DES INSERTIONS.
 Les 5 premières lignes 1 fl. 50, timbré
 Comptés et 10 cts. par ligne en sus.

BUREAU DE LA RÉDACTION
 La Haye, Lager Nieuwstraat
 derrière le Prinsgracht (N° 10)
 BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES
 ANNONCES,
 Chez M. Van Weelden
 Spui, à La Haye.
 Les lettres et paquets doivent être
 envoyés à la direction, *franco*.

LA HAYE 2 Janvier.

Le message du Président des États-Unis.

Nous recevons aujourd'hui, par voie extraordinaire, le message tant attendu du président Tyler à l'ouverture de la session du congrès américain, arrivé le 29 dans l'après-midi, à Liverpool, par le *Caledonia*. Ce message, comme tous les messages du même genre, est d'une longueur démesurée; il occupe près de cinq colonnes des journaux anglais. Nous allons donner l'analyse des points les plus importants traités par le président Tyler.

Le président commence par remercier la divine Providence des bienfaits qu'elle a répandus sur le pays, pendant l'année qui vient de s'écouler; il félicite ensuite le peuple d'être et d'être un spectacle qu'il a donné d'une nation de 20 millions d'habitants procédant, avec le plus grand ordre et le plus grand respect des lois, à l'élection de son premier magistrat: ce tableau, dit M. Tyler, est bien fait pour démontrer l'attachement du peuple américain à ses institutions et pour convaincre l'humanité de leur perpétuité. Suit une longue dissertation sur les avantages et les avantages du système fédératif qui régit l'Union américaine; cette dissertation est accompagnée d'un tableau plus que séduisant de la situation prospère des États-Unis et du brillant avenir qui est ouvert à cette république.

Le message aborde ensuite la question des relations extérieures. Nos relations avec toutes les puissances de l'Europe, dit M. Tyler, continuent d'être sur le pied le plus amical. À aucune époque la paix ne parut plus solidement établie et plus durable dans cette partie du globe. La conviction que la paix est la véritable politique des nations, semble gagner de jour en jour du terrain parmi les nations éclairées, et il n'en est aucune qui ait un intérêt plus vif à chérir et à propager cette conviction, que les États-Unis.

Le président annonce que les négociations avec l'Angleterre, au sujet des droits respectifs des deux nations sur le territoire de l'Oregon, sont encore pendantes; il recommande au congrès l'établissement de divers postes militaires dans ce pays pour protéger les intérêts américains comme l'a fait le gouvernement anglais pour les siens.

M. Tyler regrette de ne pouvoir annoncer encore la conclusion de quelques autres différends qui ont surgi entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, et, en particulier, celui relatif aux indemnités dues à des citoyens américains pour la saisie illégale de leurs navires par la marine britannique. Le gouvernement des États-Unis insistera pour que les négociations pendantes sur ce point et sur d'autres en litige, obtiennent une solution prompte et satisfaisante.

Voilà pour les relations avec l'Angleterre; quant à celles avec les autres puissances de l'Europe, elles sont, dit le président sur le pied le plus amical et je ne prévois dans l'avenir aucun événement qui puisse les altérer. La Russie, cette grande puissance du Nord, sous le sceptre prudent de son empereur, fait des progrès constants dans la voie de la science et du progrès; tandis que la France, guidée par les sages conseils de son souverain suit une marche qui tend à consolider la paix générale. L'Espagne a obtenu un répit de quelque durée aux convulsions intérieures qu'elle éprouve, pendant un si grand nombre d'années; elle a arrêté le développement de sa prospérité; enfin l'Autriche, les Pays-Bas, la Prusse, la Belgique et les autres puissances de l'Europe jouissent des bienfaits que la paix répand partout à profusion.

Le message fait ensuite allusion au traité conclu avec le Mexique, par lequel les États qui la composent, auraient rétrocédé les droits sur les tabacs et les autres produits du sol américain, et auraient obtenu, en retour, une réduction de droits sur leurs articles manufacturés qui ne sont point susceptibles de faire une sérieuse concurrence à ceux de l'industrie américaine. M. Tyler regrette que le sénat ait, par un ajournement qui reportait la discussion à une époque postérieure à celle

fixée pour la ratification, refusé son sanction au traité. Les négociations ont été reprises, depuis, à Berlin, mais sans succès; mais, ajoute le président, je n'ai pas perdu tout espoir de voir encore se réaliser les grands avantages que ce traité aurait assurés au pays.

Je suis heureux de vous apprendre que le gouvernement belge a, par un arrêté royal, assimilé le pavillon des États-Unis à son propre pavillon pour le commerce direct entre les deux pays. Cette mesure sera d'une grande utilité pour notre commerce maritime; qui ne faisait jusqu'ici les expéditions pour la Belgique, qu'à bord de navires étrangers. J'espère que cette dernière puissance adoptera bientôt un nouveau système pour le commerce du tabac; ce qui sera un grand bien pour les intérêts agricoles des États-Unis et tournera en définitive au profit des deux nations.

Le gouvernement n'a pas reçu de nouvelles définitives de son ministre au sujet de la conclusion d'un traité avec l'empire chinois; mais ce qu'il a déjà appris de l'état des négociations lui donne le plus ferme espoir de voir le succès couronner cette mission.

Les relations avec le Brésil sont des plus satisfaisantes: les affaires commerciales entre les deux États prennent chaque jour plus d'extension.

Après avoir parlé de quelques légers différends avec les républiques de Chili, de Pérou et de la Nouvelle-Grenade, le président arrive à la question la plus importante du message, celle de l'annexion du Texas.

« La guerre civile, qui pendant près de huit ans a sévi sur les deux peuples, a dû convaincre le Mexique de l'inutilité de ses efforts pour reconquérir le Texas. L'indépendance de cette province, comme république, a été reconnue par plusieurs grandes puissances. Le Texas est perdu à tout jamais pour le Mexique; le pouvoir exécutif ne pouvait donc hésiter à accepter l'offre d'accession que lui ferait la jeune république. L'intérêt des États-Unis lui en faisait un devoir, car cette mesure seule peut faire cesser la guerre de pillage qui se poursuit sur la frontière du Mexique et du Texas, et les États de l'Union dont les terres sont situées dans ce voisinage, ne peuvent que ressentir de ces hostilités continuelles. Bien que l'intérêt même du Mexique soit de voir le Texas se réunir aux États de l'Union, — car si le Texas demeure république indépendante et séparée, il ne tardera pas à s'adopter les provinces mécontenues du Mexique, qui n'attendent que le moment de se joindre à elle, — la question de l'annexion sera toujours un sujet de querelles entre les deux États, tandis qu'une fois l'annexion accomplie le gouvernement américain la réglerait d'une manière permanente avec celui du Mexique sur les bases les plus conformes à l'équité et, autant que possible, à l'intérêt des deux pays.

Le sénat, ajoute M. Tyler, n'a pas cru devoir ratifier le traité d'annexion, se fondant sur ce que la question n'avait pas été soumise au jugement de l'opinion publique, comme doit l'être toute question de cette importance. Aujourd'hui cette objection ne subsiste plus; le peuple et la majorité des États se sont prononcés d'une façon qui ne permet plus de doutes, dans la grande élection populaire qui vient d'avoir lieu. L'immense majorité du peuple et une grande majorité des États se sont déclarés en faveur de l'annexion immédiate. Des instructions dans ce sens ont été adressées aux deux chambres du congrès par les constituants dans les termes les plus positifs. Quant aux questions incidentes, telles que celle du nombre d'États que formera le Texas, elles seront réglées ultérieurement par la législature.

Depuis la dernière session, continue M. Tyler, la résolution du Texas n'a pas changé: cette république désire toujours se réunir à nous, se mettre sous la protection de nos lois et jouir des bienfaits de notre système fédératif; tandis que l'intérêt de la prospérité de l'Union nous fait un devoir de l'accueillir. Je n'ai jamais aucune plainte sérieuse de la part d'aucun État étranger, aucun motif suffisant n'existe de pareilles réclamations.

tions. Nous n'avons jamais gêné par notre intervention les droits des autres puissances, cet acte ne peut faire supposer; de notre part, l'intention de nuire à leur autorité dans les possessions qu'elles ont sur ce continent. Nous ne nous sommes jamais opposés aux vastes acquisitions de territoire faites par la conquête par quelques-uns des principaux États de l'Europe; dans toutes les parties du monde. Nous ne voulons pas, quant à nous, de conquêtes dues à la guerre. L'annexion du Texas n'est pas non plus due à l'intrigue et aux ruses de la diplomatie. Le Texas libre et indépendant s'offre librement à nous; c'est à vous de décider si vous l'accueillerez ou non.

Les deux gouvernements étant déjà d'accord sur les conditions de la réunion, je recommande au congrès leur adoption dans la forme d'un décret qui lie les deux pays, lorsqu'il aura été également adopté par le congrès du Texas.

La partie du message relative aux relations extérieures se termine par la déclaration du président, que divers sujets de graves difficultés, qui se sont élevés entre le Mexique et le Texas, n'ont point encore été réglés.

M. Tyler s'occupe ensuite des affaires de l'intérieur; il félicite le pays de l'état de ses finances. À la fin de l'année financière un excédant de 7,000,000 de dollars se trouvera dans les caisses de la trésorerie; la circulation des bons du trésor est une preuve du bon état du crédit public. Le président recommande au congrès d'examiner si la remise en vigueur de la loi sur l'amortissement, au moyen de laquelle la plus grande partie de la dette, résultant de la révolution et de la dernière guerre avec l'Angleterre fut éteinte, ne serait pas une mesure utile pour maintenir, en cas de crise financière, le crédit du gouvernement en lui permettant de racheter les titres de la dette nationale.

Le congrès verra, d'après le rapport du secrétaire d'État de la guerre, que dans les 4 dernières années de grands travaux ont été entrepris et achevés pour améliorer les points militaires de l'Union sur un pied de défense respectable. Il reste encore beaucoup à faire pour compléter tout le système; le congrès aura à se prononcer sur l'opportunité de ces mesures.

Grâce aux mesures énergiques du gouvernement, les tribus sauvages qui infestaient par leurs actes d'hostilité et leurs prédations quelques-uns des États de l'ouest, ont été soumises, et la civilisation, aidée du secours des missionnaires, a fait de ces hâtes incommodes des citoyens utiles.

Le message recommande ensuite l'augmentation de la marine militaire à vapeur, la création de services de bateaux à vapeur transatlantiques pour le transport des dépêches; il paie un tribut d'éloges aux membres du cabinet pour le zèle qu'ils ont montré dans l'accomplissement de leurs fonctions.

M. Tyler termine ainsi, après avoir jeté un coup-d'œil sommaire sur les événements de son administration: « Dans ces circonstances et avec ces espérances, je céderai volontiers à d'autres plus capables que moi la noble et agréable tâche de soutenir la prospérité publique. J'emporterai avec moi dans la retraite, la pensée consolante que mon seul objet a été de servir le bien public, cette satisfaction est encore rehaussée par ce fait, que, lorsque, pressé par un devoir puissant, je me suis vu dans la nécessité de recourir au veto motivé, le peuple ne l'a point désapprouvé, et son attachement au grand principe conservateur du gouvernement n'en a pas été altéré. »

Signé, JOHN TYLER.

Le Chambellan, maître des cérémonies, annonce qu'à l'occasion du décès de S. A. R. la princesse Sophie Mathilde de Gloucester, la Cour prend le deuil pour huit jours, à partir du 2 de ce mois.

On apprend que S. A. R. le Prince d'Orange, en sa qualité de protecteur de l'académie de Delft, donnera après-demain un bal magnifique dans le grand local de cette académie.

Contenu du Journal de La Haye. — 3 Janv. 1845.

UN COUPLET EN ACTION.

Au clair de la lune,
 Mon ami Pierrot,
 Prête-moi ta plume,
 Pour écrire un mot.
 Ma chandelle est morte,
 Je n'ai plus de feu;
 Ouvre-moi ta porte,
 Pour l'amour de Dieu.

An clair de la lune.

Une patrouille de nuit passant à dix heures du soir du côté de la Place aux Chats, le 10 mars de l'année 1755, releva, au coin de la rue de la Lingerie, à Paris, un cadavre. C'était celui d'un homme récemment assassiné, car il n'était pas encore froid, et il n'était pas permis d'ailleurs de penser qu'un corps de cette nature eût pu faire long séjour dans un quartier aussi fréquenté sans éveiller l'attention et la clameur publique.

Les ordres du sergent et par les soins des soldats du guet, le cadavre fut porté au corps-de-garde de la Samaritaine. Là, le sous-aide chirurgien de la compagnie ayant été mandé, constata sur ce cadavre quatre blessures faites avec un instrument tranchant. La principale qu'on remarquait à la gorge

avait trois ponces de profondeur; elle se dirigeait vers la partie latérale gauche avec division complète des téguments et des muscles du larynx, ainsi que des veines jugulaires et carotides. Une pareille blessure aurait seule suffi à causer la mort prompte de l'individu par l'abondante évacuation du sang et l'intromission de l'air dans la poitrine.

On fouilla les vêtements du cadavre afin de recueillir quelques indices qui pussent, en désignant la victime à la justice, l'aider à découvrir l'assassin. Mais les poches furent retournées sans aucun résultat; seulement, dans le gousset d'une montre absente, on trouva un papier chiffonné, déchiré à moitié, lequel semblait avoir appartenu à une lettre. Impossible d'en donner, lorsqu'on put lire une adresse qui portait ces mots: « A monsieur Giles Fremampier, maître tailleur, rue Brisemichie, à Paris. »

Or, ce même soir, un écrivain public qui, comme tous ses confrères, logeait non loin du lieu où le crime avait été si audacieusement perpétré, rentrait sur les neuf heures à son échoppe des Charniers-Innocens. Ce vieillard revenait paisiblement des Porcherons, où il avait mangé une persillade arrosée de ce vin à trois sous et demi la pinte, qui devait plus tard faire la réputation du fameux Ramponneau. Toutefois notre homme avait usé modérément du liquide et dans une sage proportion qui égayait ses esprits sans fastonner sa marche. Il rentrait donc très-allégrement un clair de lune magnifique; mais à peine insinua-t-il sa clé dans la serrure de sa porte, qu'il fut dérangé par un appel qu'il entendit non loin de là. Il détourna la tête pour s'assurer si c'était bien à lui qu'on s'adressait, et alors d'un carrosse de remise, il vit saillir par la portière, comme une gargoille d'un vieux toit, le buste d'un homme d'âge qui, de la main, lui fit signe d'approcher.

En même temps le carrosse s'était arrêté.
 — Que peut-on me vouloir? quelque méprise, sans doute, se dit-il lui-même l'écrivain public en s'avancant près de la portière. Puis quand il fut tout près, il posa sa main droite sur son cœur en ajoutant tout haut:
 — Est-ce bien à moi que vous envoyez monsieur?
 — Oui, mon ami, lui répondit une voix vénérable, et si vous plaisait d'aller me changer cette pièce d'or, vous me rendriez un service que je saurai bien reconnaître.
 L'écrivain public ne laissa pas achever la phrase, et tendant la main:
 — Très-volontiers, mon gentilhomme, répondit-il, donnez!

Ce que disant, notre homme prit le louis, s'émerveillant que, sur sa bonne mine, on eût osé lui confier une telle commission.

C'est pourquoi, ravi d'avoir inspiré tant de confiance sur la simple inspection de son individu, le vieillard alla gaillardement porter sa pièce à un épicer nommé Ruffec, dont la boutique était dans le voisinage.

Ruffec ouvrit de grands yeux, mais n'ouvrit pas la bouche, car c'était un sournois. Et pour si étonné qu'il fut de voir un louis d'or dans les mains de l'écrivain public, il n'en laissa rien paraître, se contentant de jeter en dessous un regard d'intelligence à sa femme.

Mais l'écrivain que s'aperçut de ce manège:
 — Maître Ruffec, lui dit-il, ne vous scandalisez pas de voir un si rare oiseau entre mes doigts, car il ne m'appartient pas, et un gentilhomme qui est là, dans un carrosse, attend que je lui en rapporte le prix; mais, ne serait-ce qu'un moment, j'aurais été heureux de servir de cage à ce bel oiseau.

— Moi, m'étonner, objecta Ruffec d'un ton hypocrite; qu'est-ce que cela me regarde, et chacun ne fait-il pas son petit commerce comme il l'entend; tous les jours est-il, voisin, que cet oiseau, j'en suis certain, vous livrera quelques plumes.

— Je l'espère, reprit le vieillard, car le personnage qui me l'a confié m'a fait entrevoir une récompense.

Tout en discourant de la sorte, Ruffec compta quatre écus de six livres à l'écrivain, qui, après les avoir recomptés, les prit et se sauva incontinent.

Notre homme faisait diligence pour rejoindre son inconnu du carrosse: car il avait sur le cœur l'incroyable de Ruffec, et il venait d'apercevoir ce dernier sortir de sa boutique pour voir la direction que prenait sa monnaie.

Le vieillard, en s'approchant du lieu où il avait laissé le carrosse, n'aperçut rien. La place était vide: il s'avance encore et refuse d'en croire ses yeux; mais ce n'était point une erreur, il eut beau frotter ses paupières. Jugez de sa stupefaction, la voiture avait disparu; un moment il se flatta qu'il se trompait de place. Il s'arrêta pour s'orienter, regarda de toutes parts, c'est en vain. Il se frappe le front comme pour en faire jaillir un souvenir rebelle; mais cela ne sert qu'à l'affaiblir dans sa certitude. Oui, le carrosse était bien là, pas moyen de conserver le moindre doute à ce sujet.

Le pauvre homme étant en nage, un étrange frisson parcourait tout son corps, et pour l'achever, il entendait les ricaneurs de l'épicer qui lui

On écrit de Nymègue le 31 décembre : Par l'ordre du Roi, MM. Merkes, major du génie et aide-de-camp, et M. de Kops, inspecteur de l'artillerie, ont été chargés de faire une inspection, sur les lieux mêmes, de l'état du Wahal et de se concerter sur les moyens à employer, afin de prévenir tout danger que la glace pourrait occasionner.

Cette inspection a eu lieu dimanche dernier, et M. Fynje, ingénieur de première classe du *Waterstaat*, a été chargé de l'exécution des mesures arrêtées. Déjà l'on a fait venir sur les lieux un détachement de sapeurs et mineurs munis d'ustensiles et de matériaux, ainsi que d'une assez forte quantité de poudre pour faire sauter les glaçons. Demain commenceront les travaux.

On écrit de Rotterdam, en date du 31 décembre : Dans la séance d'hier, le conseil communal de notre ville a adopté, à une forte majorité, le budget pour l'année 1845. Le budget a été modifié de manière que toute augmentation de charges publiques a disparu.

On écrit de Venlo, le 28 décembre : Chez nous aussi on a mis en circulation des pièces de 10 florins altérées. Un aubergiste de Meerlo en a reçu une d'un marchand ambulant qui est perforée de manière que sa valeur a diminué de fl. 2,10 cents.

On nous écrit de Bruxelles, 31 décembre : Le débat sur le traité de la Belgique avec le *Zollverein* n'a pas suivi au sénat les mêmes phases qu'à la chambre des représentants; la discussion a été peu animée et n'a pas duré deux séances. Le sénat a adopté aujourd'hui à la presque unanimité le projet de loi autorisant la mise à exécution du traité. (I) M. Cassiers, sénateur d'Anvers, a seul voté contre; ainsi le traité va devenir exécutoire aussitôt que la loi aura reçu la sanction royale, ce qui aura lieu probablement ce soir à l'arrivée de Sa Majesté, afin que la loi puisse être promulguée dès demain dans le *Moniteur*.

On s'est beaucoup entretenu ici d'une lettre publiée dans la *Gazette de Cologne*, et qui jetait la pierre à la plupart des écrivains français qui travaillent à la rédaction des journaux belges. Les rédacteurs de l'*Emancipation*, du *Politique*, de l'*Indépendance* étaient fort maltraités dans cette épître, qui paraît être l'œuvre d'un homme assez mal élevé ou qui l'aurait écrit sous l'impression d'un vil désappointement. L'éditeur du *grave Moniteur* lui-même n'était pas épargné.

Quoi qu'il en soit, les éditeurs de l'*Emancipation* se sont émus à bon droit de cette diatribe peu convenable; et, convaincus qu'il y a encore des juges à Cologne pour punir et flétrir la diffamation, ils ont envoyé un procureur, fondé de pouvoirs, dans cette ville, afin d'y poursuivre en leur nom la *Gazette de Cologne*. Le procès est commencé, et il aura son cours malgré les démarches faites par les éditeurs du journal pour faire lever les poursuites dès le principe.

Cette affaire est assez intéressante pour exciter du retentissement non seulement à Cologne, mais encore en Belgique et à l'étranger.

REVUE GÉNÉRALE

du Commerce d'Amsterdam en 1844.

Café. Le marché qui se trouvait au commencement de l'année dans une espèce de stagnation, a pris quelque vie vers la fin du mois de janvier, où différentes opérations se sont effectuées, et *Java* et *Sumatra*, à des prix qu'on n'aurait pas pu réaliser auparavant. A la même époque on eut connaissance de la vente de printemps de 438,000 balles, par la Société de Commerce, et de la même prise par celle-ci de ne vendre aucune sorte de café ordinaire de Java au-dessus de 20 cents. Déjà au commencement du mois de février il se manifesta une grande activité, plusieurs milliers de balles de *Java* et de *Sumatra* furent vendues, et plus tard quelques spéculateurs s'emparèrent de tout ce qui restait encore de disponible au dépôt de la Société de Commerce, 16,000 balles, en payant 1/2 cent au-dessus du prix auquel ces cafés ont été retirés de la vente d'automne 1843.

Néanmoins le commerce de seconde main continuait à être restreint, ce qui était particulièrement dû à la quantité minime de l'approvisionnement. Mais on peut admettre que pendant ce même mois les prix du café ont haussé en général de 1/2 cent, puis, qu'on n'en adjugea pas de Java ordinaire au-dessus de 21 1/2 c. Le prix moyen du *Sumatra* fut de 17 c. Les sortes des Indes Occidentales étaient recherchées, mais il s'en

(1) Nous avons publié cette nouvelle hier.

(Note de la Réd. du Journal de La Haye.)

trouva peu au marché; il s'en vendit une partie de 500 balles *St.-Domingue* au prix de 16 à 17 c.

Il fut exposé à la vente d'automne 600,000 balles, dont les deux tiers environ ont été vendus au prix de 21 1/2 à 40 c. suivant la qualité. Après la vente d'automne le prix se maintint tant qu'il s'agissait de l'achat de petites quantités, mais les affaires étaient sans activité et le placement d'une forte partie n'aurait pu s'opérer qu'en baisse. Peu-à-peu cependant la fermeté a un peu fléchi, en sorte qu'au mois de décembre dernier il se trouva pour les amateurs au prix de 21, bien qu'en détail on n'eût pu l'obtenir à ce taux.

Etat comparatif des prix du café au 31 décembre 1844 avec ceux de l'année 1843 :

	1844.	1843.
JAVA : ordinaire.	21 à 21 1/2	19 1/2 à 20
verdâtre et vert	22 - 23	20 1/2 - 30
bleu.	22 1/2 - 23	21 - 22 1/2
jaunâtre.	24 - 27	23 - 25
jaune pâle.	30 - 35	26 - 30
jaune foncé.	36 - 40	31 - 36
brun.	56 - 65	56 - 57
SUMATRA.	16 - 17	15 - 16

Les importations des trois dernières années ont été comme suit :

Année.	Balles.	Barriques.
1842.	158,200	200
1843.	233,550	200
1844.	340,100	200

Voici un état comparatif de l'approvisionnement au 31 décembre 1844, des six dernières années :

Année.	Balles.	Barriques.	Année.	Balles.	Barriques.
1839.	412,577	2534	1842.	548,348	1097
1840.	544,763	3377	1843.	590,653	644
1841.	564,200	3227	1844.	657,009	535

Tit. Les arrivages de Thé, tant sur place qu'à Rotterdam sont évalués comme suit :

AMSTERDAM.		ROTTERDAM.	
Thé chinois.	Id. de Java.	Thé chinois.	Id. de Java.
47,750/4 caisses.	3,050/4 caisses.	13,450/4 caisses.	2,550/4 caisses.
20,800/4 caisses.		16,000/4 caisses.	
Approv. au 31 décembre 1843.	5,900	Approv. au 31 décembre 1843.	1,570
	26,700/4 caisses.		17,570/4 caisses.
Vendu.	19,450	Vendu.	11,940
Approv. au 31 décembre 1844.	7,250/4 caisses.	Reste au 31 décembre 1844.	5,680/4 caisses.

Dont les assortiments se composent comme suit :

Amsterdam.		Rotterdam.	
Chinois.	Boey.	Chinois.	Boey.
50	50	2540	590
Congo.	3650	Congo.	50
Souchon.	400	Souchon.	60
Hungmoey.	450	Hungmoey.	640
Pouchon.	680	Pouchon.	50
Pecco.	1090	Pecco.	950
Hysan-Schin.	230	Hysan-Schin.	420
Uxim.	790	Uxim.	80
	7250/4		5630/4

Il est arrivé en Hollande, directement de Canton, 5 navires dont 3 à Amsterdam et 2 à Rotterdam. Ces navires étaient le *Cannatta*, le *Sarant*, le *Handon*, le *Zorgliet* et la *Société de Commerce*. Le thé de Java a particulièrement été im-

porté par les navires *Maximilien*, *Thodore*, le *Roi Guillaume II* et la *Madame Jeanne*. En général les prix du thé ont éprouvé une baisse pendant le cours de cette année; voici l'état comparatif des prix de l'année 1844 et de ceux de 1843.

	Chinois.		Java.	
	1843.	1844.	1843.	1844.
Boey.	70 à 90	50 à 75 c.	50	45 à 60
Congo, Kempoc, et Souchon.	100	110 80	90	
Bonne qualité.	112	140 90	120	
Très bonne qual. jusqu'à fin	150	180 120	190	80 à 140 65 100
Ordinaire.	190	250 190	250	
Hungmoey.		110 170		
Pouchon.	80	120 50	90	
Pecco.	200	370 160	350	300 150 250
Hysan-Schin.	120	140 95	140	65 110 50 90
Tonkay.	120	150 115	170	90 140 70 100
Hysan.	180	250 180	250	140 150 160 170
Uxim, ordinaire.	90	120 90	130	120 170 160 170
bon jusqu'à fin.	130	190 150	200	
Impérial.	200	250 200	270	170 190
Gumpowder.	160	220 190	220	160 200

(La suite à demain.)

La vérité sur les troubles de Lucerne et sur la situation intérieure de la Suisse.

L'Univers publie l'article suivant :

Le sarcastique châtelain de Ferney écrivait un jour, à propos d'une de ces révoltes bourgeoises assez fréquentes à Genève : *C'est une tempête dans un verre d'eau*, et il disait vrai, car il était loisible aux citoyens genevois, y compris leurs nobles syndics et leurs respectables pasteurs, de jouer entre eux des comédies, sans que l'Europe eût rien à redouter de leurs querelles. Genève alors n'était qu'un municipal républicain, qui ne soulevait sa frêle indépendance qu'au moyen de son alliance avec quelques-uns des treize cantons; alliance qui ne comprenait pas même tout le corps helvétique.

En est-il de même de la sanglante collision qui, après avoir effrayé et indigné le peuple de Lucerne, agité la Suisse entière et la menace d'une incurable scission? C'est ce que nous allons examiner en définissant la situation de Lucerne, un *canton directeur catholique*, en dévoilant le motif et les principes faits politiques et militaires qui ont précédé et caractérisé la manœuvre radicale ourdie contre cette ville, enfin en montrant les conséquences si graves qui en doivent résulter.

Lucerne, assurément, ne saurait, sous le rapport de ses richesses, de son importance mercantile et industrielle, ni, surtout, sous le rapport d'un certain genre de célébrité, rivaliser avec la ville, république et canton de Genève. Sous ces différents points de vue elle cède volontiers à l'outrecuidance habituelle de l'ancienne capitale de ses évêques et de ses comtes de Savoie. Mais Lucerne est le chef-lieu de la corporation catholique (1) de la Suisse; en sa qualité de canton directeur catholique, elle est leur point de ralliement; par sa situation au centre du pays environné des cantons primitifs dont elle a été la première ville alliée, dont elle possède les affections traditionnelles, dont elle garde la principale avenue, elle a, aux yeux de la confédération suisse et de l'Europe, une importance qui, en ces derniers temps surtout, la désignait aux violences les plus déplorables de la faction radicale.

Au temps de la réformation, le dissolvant protestant n'avait pu pénétrer sur son territoire. Fidèle à son alliance avec les cantons primitifs, elle conserva et défendit avec eux la foi de leurs pères. Moins heureuse à l'époque de la révolution de 1798, ainsi que sous le régime de l'acte de médiation, qui n'en fut que la légitimation politique, Lucerne s'empara peu à peu des théories que depuis on a appelées libérales, et parmi lesquelles l'indifférentisme religieux occupe le premier rang.

La prétendue restauration de 1815, qui produisit le pacte fédéral actuel, n'apporta que peu de changements à cette situation des choses. Ce n'est pas que le peuple en général ait adopté les principes d'indifférence religieuse; leur venin s'était particulièrement concentré dans le *bourgeois patriote*, c'est-à-dire dans les familles les plus riches et les plus considérables de

(1) En comptant la population suisse par tête, si partie protestante de la Suisse, sa partie catholique d'un cinquième au plus. En ne comptant que la partie catholique, cette dernière serait bien supérieure à la première; ainsi, dans le canton de Lucerne, sur une population de 100,000 âmes, il y en a 60,000 catholiques et 40,000 protestants. Les autres sont tous plus ou moins mixtes ou paratitiques, c'est-à-dire que les deux confessions y jouissent de mêmes droits politiques et civils. En dordant à la Suisse trois cantons directs dont un seul catholique, le protestantisme a pu se donner une position prépondérante, et ainsi il l'est bien trop, car Zurich et Berne ont des intérêts qui les empêcheront toujours de bien s'entendre, au lieu que les catholiques n'ayant qu'un seul représentant politique, lui défèrent en pleine défense de leurs droits.

criait d'une voix goguenarde : — Va, cherche, cherche, mon ami, tu ne trouveras point.

Le malheureux écrivain se mit alors à galoper comme un fou à travers les balles, criant, appelant, accourant au moindre bruit. Peines perdues! Alors il se précipita dans quelques rues voisines, mais sans obtenir plus de succès. Comme il se livrait avec désespoir à cette pénible exploration, son pied se détacha d'une rue, se leva en chancelant à côté d'un ruisseau; il se baissa pour le ramasser, voit que c'est un mouchoir, et machinalement fit le met dans sa poche; après quoi, essouffé, rendu, désolé, l'écrivain public finit par se retirer dans son logis, au clair de la lune.

II.

Mon ami Pierrot.

C'est le nom de cet écrivain public, qu'on pourrait à bon juste titre appeler écrivain privé, soit qu'on considère l'absence des pratiques, ou qu'on veuille faire allusion à la vie de gêne et de mortification que subissent mon ami Pierrot. Car voilà bien comment l'appelle et pas autrement. Chacun disait mon ami Pierrot, et comme chacun le connaissait, impossible de dire votre ami Pierrot, ou leur ami Pierrot. Ce qui fera comprendre que Pierrot, au lieu d'être l'ami de tout le monde, comme *Sosie*, était l'ami de chacun.

Mon ami Pierrot était le plus besogneux, ce qui n'est pas le dire des écrivains des *Charitables-Innocents*. Cela prouverait qu'on gagne davantage à être l'ennemi des hommes qu'à être leur ami.

Il y avait en outre une meilleure raison que celle-ci à l'indigence de l'écrivain public. Mon ami Pierrot ne comptait guère que la valetaille dans sa clientèle, ce qui lui faisait être, car il était *facilement* qui servait beaucoup de gens de condition; seulement il avait la préposition, ce qui permettait de douter si cela signifiait gêne de condition, ou gens de condition.

Pour un besogne ordinaire, mon ami Pierrot rédigeait les mémoires des servantes. Or, il est difficile de s'enrichir à ce jeu où l'on écrit sur son papier, son encre, sa cire et son style, le tout pour cinq sous. Ce qui rapporte davantage, ce sont les pièces aux princes et ministres, qui se paient doute sous pièce, ou bien encore les manuscrits de littérature et de science, qui coûtent trois sous le rôle de copie; mais je vous répéterai que mon ami Pierrot n'avait pas

le débit de ces articles. Il s'était aliéné la partie la plus riche de son public en écrivant au jour au lieu de les *Encyclopedes*, les *colleges* de Virgile.

Les placets? personne n'eût eu lui en offrir un depuis que, chargé de demander la grâce d'un condamné aux galères, au nom d'un père éploré, il avait fait parler ainsi son client : *« Daignez, sire, m'accorder la grâce que j'implore pour un pauvre homme qui a été condamné à mort, et qui ne peut se racheter que par la vie pour le reste de ses jours. »* Enfin le même Pierrot avait compromis son crédit sur la fraction bourgeoise du public, par un quelconque oubli de sa lettre de reproches, écrite par une tante à son neveu, et il avait terminé en ces termes : *« Eh! quoi! qu'il arrive, mon neveu, je saurai bien vous faire respecter mon autorité tant que j'en aurai. »*

« Eh bien! mon ami Pierrot, n'est pas plus grand, et c'est à dire moins maigre pour cela, et il s'en associe tant que d'un obèse mortel. Il en venait fioclement qu'il n'était pas grand, cela pour dire une lettre; mais aussi, comme il savait l'ornement de traits, d'agencement, de paragraphes, de fioritures de toutes sortes; il dessinait à main levée des beaux dessins à se mettre à genoux devant, et des queues à faire ressembler à de simples gais les pains, qui passent néanmoins pour avoir de magnifiques queues. »

« Au demeurant, l'écrivain en question ne se glorifiait pas plus des talents qu'il possédait qu'il ne s'inquiétait de ceux qui lui faisaient défaut, car il était ce que le peuple appelle un *philosophe*. »

« Vous le voyez donc, long et gras, légèrement voûté, portant volontiers son triporteur sur le bras gauche, et qui ne dédaignait pas une perruque rousse et ronde posée de travers et assez semblable à une omelette qui serait tombée sur la tête du personnage. Ses vêtements étriqués obéissaient à un autre caprice dans la région de l'échine et des pièces à l'arrière de la tête, sous les angles. Un air piteux et un peu de lallure assez lente, la démarche prompte, l'œil encore vif, et beaucoup de mobilité dans la figure, particulièrement dans la langue qui se remuait toujours, même lorsqu'elle n'avait rien à dire. »

« Or, voyez bien que mon ami Pierrot se tenait pour satisfait de sa destinée; l'indigence ne le constait pas; car si peu lui suffisait, et rien ne manquait à celui qui manque de désirs. Il s'était habitué à la pauvreté comme on se fait à une infirmité de naissance. La misère était son amie intime, et il lui apportait sa jouissance qu'elle ne le méprisait pas trop. D'ailleurs, n'imaginait pas que ce fût une misère morte, repoussante; c'était, au contraire, une in-

digence qui ne privait l'écrivain de certaines nécessités que pour lui en faire mieux savourer la rare jouissance; une misère amie qui lui faisait des plaisirs et des bonheurs de ce qui n'était pour les autres que les banalités de l'habitude. Si bien que, s'il eût été seul, mon ami Pierrot eût, par goût, préféré cet état de gêne; mais il souffrait quelquefois, le bonhomme, pour sa fille Sadinette.

Il avait donc une fille? — Unique et sage.

Sadinette était la joie de mon ami Pierrot, et l'âme de son échoppe. Rien qu'à l'entendre chanter, l'écrivain public restait en extase, car il raffolait de Sadinette et n'était pas le seul. Sadinette avait seize ans et tout ce que ce bel âge donne d'agrément.

Le dimanche, quand Sadinette, prenant le bras de son père, entrait dans l'église, il s'élevait sur son passage une curiosité flatteuse qui donnait à l'orgueil au père et à l'admiration à tout le monde.

Un jeune clerc fort modeste de maintien, de figure et de mise, avait remarqué Sadinette; il se nommait Robequin, et ne se donna pas de repos qu'il ne se fût déclaré à mon ami Pierrot, lequel en référa à sa fille qu'à son grand étonnement il trouva mieux instruite que lui. Le vieillard laissa donc aller le clerc, car il n'ignorait pas que Robequin recherchait Sadinette, non pas tout bien, car elle n'en avait pas, ni lui non plus, mais en tout honneur, certes ce n'est pas de cela que les jeunes gens étaient dépourvus.

Mon ami Pierrot s'était lestement habitué à la compagnie de Robequin, celui-ci, qui de fait était de la famille, n'avait rien de digne de droit. En conséquence, le lendemain même de l'assassinat du tailleur Frelampier, Robequin vint trouver mon ami Pierrot. Il le prit à part et lui annonça qu'il allait partir dans quelques heures pour se rendre auprès de sa femme qui habitait le village de *Saint-Jean*, et qu'il ne reviendrait à Paris qu'après le mariage de Sadinette à son mariage par ses parents, hommes entêtés et riches.

Il ne faut pas demander s'il y eut des adieux touchants échangés entre mon ami Pierrot et Robequin. Le pauvre clerc faillit manquer le coche de *Beauregard*, tant il mit d'hésitation et de lenteur à prendre congé. Il partit cependant, et en quittant l'écrivain public, il lui versa cordialement la main dans la sienne, et dit : Adieu, mon excellent père, mon beau-père, au revoir; adieu, mon ami Pierrot.

(La suite à demain.)

ne partie de nos forces dans cette ville ne l'avait préservée. On est sur un qui vive continuel. Le découragement est extrême, et, malgré l'incomparable fermeté d'âme du gouverneur, tous les yeux sont tournés vers les navires de la rade, dernière espérance de nos compatriotes.

Cet état de choses est dû incontestablement aux Anglais, qui excitent les sauvages, leur fournissent de la poudre, des armes et dirigent leurs attaques. Mais il est aussi le résultat de la nouvelle, parvenue à Taiti par des correspondances particulières, du refus que le roi aurait fait de reconnaître la prise de possession de cette île. Rien n'égale notre abattement, si ce n'est la joie insatiable des Anglais. Voilà, cependant, le fruit d'héroïques efforts ! voilà ce que nous a valu le sang dont 117 de nos soldats ont arrosé cette terre !

Nous apprenons à l'instant que la reine Pomaré s'est embarquée hier sur une corvette anglaise, pour aller à l'île de Borabora. Nous sommes dans une appréhension extrême, car nous craignons trop que ce ne soit le signal d'une guerre acharnée.

Bourse de Paris du 30 décembre.

La rente était faible à l'ouverture du parquet, à 85,20 et après avoir été à 85,35, elle est retombée à 85,15, prix de clôture; la nomination de M. de Belleyne, à la majorité de quatre voix, pour la vice-présidence de la chambre, était le sujet de toutes les conversations; cette faible majorité a fait vendre quelques rentes et fait fléchir les prix de 30 c. sur le 3 p. c. et de 25 c. sur le 5 p. c. qui ferme à 120,60 comptant, 120,65 fin courant. (Voir la bourse.)

Nouvelles et faits divers.

Les nouvelles du Mexique, reçues par la voie des Etats-Unis, ont une certaine gravité. On lit dans les journaux de la Nouvelle-Orléans du 28 novembre:

La frégate anglaise *Spartan* est arrivée aujourd'hui dans notre port; elle a apporté la nouvelle que le ministre américain à Mexico, M. Wilson Shannon, avait demandé ses passeports et était reparti pour les Etats-Unis. On considérait cette rupture connue avant l'ouverture de la guerre. Le bruit s'est répandu aussi qu'une révolution a éclaté au Mexique, et que Santa-Anna a été renversé. Aucun détail sur cet événement, qui ne paraît être que l'amplification d'une révolte qui a eu lieu à Tlaxcala et à la tête de laquelle s'est placé le général Paredes. Le motif de la rupture entre le ministre américain et le gouvernement du Mexique a été, paraît-il, le ton et le mouvement violent employé par le secrétaire d'état américain dans les notes remises par lui à M. Shannon au sujet de l'affaire du Texas. Le nouveau président du Texas, somme de son côté le Mexique, dans une proclamation énergique, d'accepter la paix qui lui a été offerte par l'intermédiaire des puissances alliées; faute de quoi le Texas va prendre l'offensive et commencer les hostilités.

Le roi et la reine des Belges sont arrivés, le 21, à Bruxelles de retour de Paris.

On lit dans le *Morning-Post* du 27 décembre:

Les lettres que nous recevons du Brésil nous annoncent que les insurrections dans les provinces sont à l'ordre du jour dans ce pays. Le 5 octobre dernier, un mouvement révolutionnaire a éclaté dans l'importante province d'Alagoas. Ce jour-là Maceio, la capitale de cette province, a été occupée par de nombreuses bandes d'insurgés des districts voisins. Après une légère fusillade, les autorités se sont retirées. Le gouverneur de la province, don Souza Franco a pris le premier la fuite, sans songer à opposer la moindre résistance. Il est parvenu à se réfugier à bord du schooner brésilien *Cacador*.

Un courrier est parti de Turin pour Paris, avec des dépêches pour le gouvernement français. Il s'agit de la mésintelligence survenue entre les deux gouvernements sur suite de la violation du territoire sarde, commise à main armée par des Français, dont nous avons fait mention précédemment.

Le ministre des finances de Prusse a fait démentir officiellement la nouvelle donnée par plusieurs journaux que M. Rothbar, ministre plénipotentiaire et chef de la société de commerce maritime, avait contracté un emprunt à l'étranger pour pourvoir à la construction du chemin de fer de Berlin à Kœnigsberg.

On écrit de Carlsruhe, 28 décembre:

M. Reichert, nommé tout récemment président du ministère de l'intérieur, a été hier atteint d'un coup d'apoplexie dans la séance du ministère d'état, par suite de quoi il est mort ce matin.

On écrit de Cologne, 22 décembre:

Deux époux wallons, mouleurs dans une tannerie à quelques lieues d'ici, avaient chez eux une fille wallonne déjà grande, que ses parents leur avaient confiée pour s'acquitter d'une dette envers eux par son travail. Non contents de lui faire subir les traitements les plus révoltants et les plus barbares, quand elle fut un peu épuisée, ils conçurent le dessein de l'enterrer vivante, et le hasard ayant fait manquer leur coup, ils torturèrent leur victime avec système et une si implacable furie qu'elle ne tarda pas à rendre l'âme. Avant-hier, ce couple de l'enfer a entendu sa sentence, prononcée par notre cour d'assises. Le mari a été condamné aux travaux forcés pour la vie avec exposition au cordeau, la femme qui, au dire de ceux qui ont suivi la procédure, ne paraît guère moins coupable que ce monstre, a été, contrairement à l'attente, condamnée seulement à deux ans de travaux forcés.

remarquable, pratiquée pour effectuer la cure de la phthisie pulmonaire. Cette opération consiste dans la perforation de la cavité du poumon, à travers le sternum, ce qui se fait en pratiquant une ouverture entre les côtes, dans la cavité qui se forme dans le poumon, pendant les dernières périodes de la phthisie. Dans le cas de maladie aiguë ce traitement a été appliqué, les effets immédiats de l'opération, (qui ne demande que quelques secondes et ne cause qu'une légère douleur) ont été la diminution du nombre des battements du cœur du patient, car dans l'espace de 24 heures, de 120 ce nombre tombe à 86, une respiration libre, la respiration présentait des symptômes bien alarmants; la disparition de la toux et de l'expectoration, qui toutes les deux avaient été très fortes.

Cette opération, qui a établi la possibilité de guérir cette fatale maladie, que l'on croit encore sans remède, paraît avoir complètement réussi, car un mois après, le rapport dressé sur l'état du malade constatait qu'il reprenait, rapidement et à vue d'œil, ses forces et son embonpoint, que sa respiration était devenue naturelle, que son poids s'était tombé jusqu'à 80, et que sa toux et son expectoration avaient entièrement cessé. Le *Medical Gazette* donne un compte rendu détaillé de l'état du patient avant et après l'opération, ainsi que de l'opération elle-même.

Ce procédé avait déjà été essayé, il y a plusieurs années, mais avec peu de succès; à cette époque le secours immédiat que l'on peut retirer du *Stethoscope*, dans les affections du poumon, était totalement inconnu. Il n'est pas étonnant que la pratique de cette opération ait été abandonnée, lorsque le médecin n'avait pour se guider que la douleur et l'augmentation de la température du corps du malade.

La femme à la tête de mort.

On se rappelle la grande sensation que produisit à Berlin, il y a plus d'un an, la nouvelle qu'il était descendu à l'*Hôtel de Rome* une comtesse polonaise ayant une tête de mort, qui possédait une fortune immense, et cherchait un mari. On ne tarda cependant pas à savoir que ce n'était là qu'un conte inventé par des esprits malins.

Mais on vient de mettre en vente le livre d'un chirurgien opératoire de J. A. Diessenbach, et nous y trouvons l'explication de la fable de la comtesse à la tête de mort. Le cas est trop remarquable pour ne pas intéresser vivement le public. Diessenbach s'exprime donc ainsi dans l'article rhéologique:

Il y a quatre ans que, un soir, à une heure avancée, trois étrangers désirèrent me parler d'une jeune Polonaise, et une Létienne. La Polonaise, enjambant couvert d'un voile, se tenait dans la fond de la porte de la maison, et ne dit rien de tout ce que je disais, mais elle me regarda avec une telle expression de terreur, que je crus qu'elle se retirait ainsi que la Polonaise. A la fois je me trouvai en tête-à-tête avec la personne couverte d'un voile, et que je ne savais pas une parole. Après avoir promené autour d'elle des regards inquiets, elle se dégagea.

J'ai vu dans ma vie bien des choses horribles, cependant je reculai malgré moi en tremblant d'effroi, car une tête de mort, comme je n'en avais pas encore vu de semblable sur un être vivant, se trouvait devant moi, ricanant involontairement avec un visage de squelette. Une mince peau rougeâtre couvrait médiocrement les os du visage; au milieu se trouvait un trou de trois doigts de largeur par lequel le regard tombait sur la langue et pénétrait jusque dans la gorge, car les muscles, les os et le voile du palais étaient entièrement détruits, et la langue sortait de ce hideux achéron, quand l'infortunée parlait. Les pupilles inférieures étaient renversées et montraient leur surface intérieure rouge, et il ne restait de la mâchoire supérieure qu'une petite gencive sans dents. Dans une circonférence de trois pouces ces autour du trou s'étendaient partout des cicatrices d'une rougeur de feu, de toute forme et semblables à des vitres gelées. De ce grand trou du milieu une rouge cicatrice osseuse s'élevait entre les sourcils, et s'étendait au dessus du milieu du front, et de la racine des cheveux.

Tel est le portrait d'une jeune personne de 18 ans, membre d'une famille heureuse et brillante, dont elle était l'unique malheur, malheur, qui, malgré sa durée depuis bien des années, semblait encore aussi grand que, lorsque, dans la plus tendre jeunesse de l'infortunée, des scrofules la défigurèrent de la sorte. Je me trouvais entièrement seul, à minuit, devant cette dame sans langage et sans nez, car, au lieu d'une voix humaine, il ne s'échappait du trou de son visage que des sons sifflants et inarticulés; cependant, sans comprendre ses paroles, je compris ce qu'elle voulait; elle dirigea son doigt vers mon nez. A cette demande, j'éprouvai quelque embarras; mais je me sentis bien plus effrayé de ne pas pouvoir améliorer le moins du monde l'état de la plus malheureuse des créatures. Lorsque je lui exprimai par pantomime l'impossibilité de rien faire pour elle, elle ne comprit que le polonais, que je ne comprenais pas, et s'ensuivit une scène déchirante, et quand j'appelai les siens au secours, elle se couvrit avec la plus grande empressement de son enveloppe noire, car ce n'était qu'ainsi qu'elle voyait sa propre famille.

Je fus par là même en la tête de la gouvernante, qui parlaient le français, de l'impossibilité de pratiquer une opération, je recommandai un masque, et je quittai vers minuit cette scène étrange qui vit encore dans ma mémoire. Le lendemain, je partis pour Vienne. A peine y fus-je arrivé que, dans un restaurant, je rencontrai la même personne; elle me suivait comme un spectre. Là j'obtins au moins que l'habile Carabelli lui fit un palais et un ratelier artificiels, qui facilitèrent le manger et rendirent ses paroles plus intelligibles. Alors elle retourna dans sa patrie, mais pour venir plus tard me visiter de nouveau à Berlin et me supplier de lui rendre un nez.

La manière dont l'opérateur, aussi noble et aussi humain qu'il est incomparable dans son art, se rendant à sa prière, non-seulement lui créa un nez, mais fit aussi disparaître les autres difformités de son visage, est l'objet de la plus vive admiration de toute personne compétente.

Le succès de cette opération, dit Diessenbach en terminant la description, a réellement rendu une nouvelle vie à l'infortunée. Elle va dans le monde, assiste au théâtre sans être voilée, portant de fleurs dans ses cheveux, et elle a quitté Berlin le cœur joyeux et avec la confiance de ne jamais avoir souffert par sa persistance inébranlable à faire une opération que je regardais d'abord comme impossible, et par le succès de laquelle je me suis senti grand et récompensé.

Koninkl. Nederd. Schouburg.
Op Vrijdag 3 Januarij 1845 (N° 24 in het abonnement.)
GIJSBRECHT VAN AEMSTEL, treurspel in vijf bedrijven, door Neêrlandsch-paukdichter J. van Vondel. Waar in de rollen van Gijbrecht en de vervuld worden door de heeren ROOBOL en PETERS, directeurs van de Amsterdamschen Schouburg. Na de gewone Paus zal door mejuffrouw Heedt een vers worden gerecited ter gelegenheid van het nieuw bejaard Jaar 1845. Gevolgd door: DE BRUILOFT VAN KLORIS EN ROOBOL, blijspel in één bedrijf, versierd met zang en dans.
De aanvang precies ten HALF ZEVEN uren.

Theâtre-Royal-Français.
Samedi 4 janvier 1845. — (Représentation N° 94.)
LA REINE DE CHYPRE.
grand-opéra, réduit en quatre actes, paroles de M. Scribe, musique d'Halévy
Vu la longueur du spectacle on commencera à SIX heures et demie.

ETRENNES DE LUXE BONTERRON
Argenture et Dorure de M. de Ruel
Boisseries, Delat et C.
Rue Neuve-Vivienne, 26, au coin de celle Roydeau à Paris.
Seule maison spéciale d'orfèvrerie mixte, dorée et argentée par les procédés de MM. de Ruel et Eckstein. Tous les ouvrages sont marqués poinçons B. D. et d'une balance garantissant 60 grammes d'argent pur zaine. Ceux contrefaits, quoiqu'ayant le même aspect, se détériorent promptement à l'usage.
Grand assortiment d'orfèvrerie. Services de Dessert en Vermeil; Réparation du vieux plaqué. — Ecrire franco.

THÉÂTRE DU VAUDEVILLE, PLACE DE LA BOULLE
UN JOUR DE LIBERTÉ
Comédie-vaudeville, en 3 actes, par M. Ancelet.
Prix: 60 c. chez tous les libraires.
Cette jolie comédie, de l'auteur de *Mars et de l'Hôtel de Clugny*, respire, jusque dans les petits détails, un parfum du grand siècle. Le dialogue est de la plus haute distinction et de goût.
La mise en scène est soignée, resplendissante, et enfin la pièce est jouée d'un ensemble complet. Nous devons surtout des éloges à la brillante comédienne de la passion dans le rôle d'Armande de Théligny, à Feltz, qui a précédé dans celui de Bessy-Rabutin; à Mme Diehl, dans le grand rôle du personnage de Marie, et à Mad. Thénard, qui est une excellente comédienne de Chevreuse. Nous ne devons pas oublier aussi de mentionner le progrès de Mlle Marie Brassinne.

Cours des Fonds Publics
Bourse d'Amsterdam du 1^{er} Janvier.

	Int.	24 déc.	OUVERT.
Dette active	2 1/2	100	100
Dito dito	3	75	75
Dito dito	4	98	98
Dito dito	5	98	98
Dito des Indes	5	—	—
Dito dito	4	—	—
Syndicat	4	—	—
Dito	3	—	—
Sociétés de Commerce	4	—	—
Chemin de fer du Rhin	4	—	—
Act. du Chemin de fer Holland.	—	—	—
Act. du lac de Harlem	5	—	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 1818	100	—	—
Dito dito 1828 & 1829	—	—	—
Inscrip. au Grand Livre	6	—	—
Certificat au dit	6	—	—
Inscriptions 1831 & 1833	—	—	—
Emprunt de 1840	4	—	—
Id. chez Stieglitz et Comp.	4	—	—
Passive	—	—	—
Dette différée à Paris	—	—	—
Différé	—	—	—
Ardoins	5	—	—
Obligations Goll. & Comp.	5	—	—
Dito métalliques	2	—	—
Dito dit	2	—	—
Inscriptions au Grand Livre	3	—	—
Abtious 1836	—	—	—
Bresil	—	—	—
Emprunt à Londres 1838	—	—	—
Id. id. 1843	—	—	—
Portugal	—	—	—
Obligations à Londres	2 1/2	—	—

Après une nouvelle tendance à la hausse, les intérêts restèrent hier le 4 p. c. était fort demandé et trouvait un placement facile. Les affaires étaient très-animées en fonds espagnols. Le courrier de France et les cours des Ardoins de la bourse d'Amsterdam arrivés sans hausse, a été d'une manière remarquable sur le marché et différenciel toutes, qui se sont opérées en Ardoins, ont fait baisser de 1 p. c. Tous les autres fonds espagnols étaient offerts en baisse. Les portugais étaient également un peu moins fermes. Le 4 p. c. russe et les fonds autrichiens étaient particulièrement offerts. Cours de l'argent: Prêt à garantie 3 1/2 %; prol. 3 1/2 %; cecours 3 1/2 %.

Bourse de Paris du 30 Décembre.

	COURS	26 déc.	OUVERT.
France	Cinq pour cent	—	120 70
	Trois pour cent	—	85 15
	Emprunt Ardoins	—	37
Espagne	Anc. différée	—	—
	Nouv. dit	—	6 1/2
	Passive	—	—
Naples	Certificat Falconet	—	—
Pays-Bas	Dette active	—	—
	Dette active	—	—
	Dito	—	—
Belgique	Banque belge	—	630 80
Etats-Unis	Obligations de la Banque	—	—

Bourse de Londres du 31 Décembre.
6 1/2 % Cens. 100 1/2; — 2 1/2 % Holl. 64 1/2; — 5 1/2 % 99 99 1/2.
Esp. 5 1/2 % 27 1/2; — Id. 3 1/2 % 33 1/2; — Portug. 60, 61. — Russes

LA HAYE, chez Léopold Loebenberg, Loge Nieuw

VARIÉTÉS.

CURE DE LA PHTISIE.

Le *Medical Gazette*, journal anglais, contient un long article du docteur Hastings et du chirurgien Storks, sur une opération